

Québec, le 22 mars 2016

Monsieur Jean-Marc Fournier  
Leader parlementaire du gouvernement  
1035, rue des Parlementaires, bureau 1.39  
Québec (Québec) G1A 1A4

Cher collègue,

La présente fait suite aux questions inscrites au feuillet, par la députée de Sainte-Marie—Saint-Jacques, M<sup>me</sup> Manon Massée, le 25 février 2016, au sujet du *Programme d'action communautaire sur le terrain de l'éducation* (ci-après : « programme PACTE »).

Tout d'abord, il y a lieu de rappeler que le 15 septembre 2015, l'Assemblée nationale adoptait à l'unanimité la motion suivante :

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse l'ampleur du problème de l'analphabétisme au Québec et de ses conséquences ainsi que ses liens indéniables avec la pauvreté et l'exclusion;

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse la nécessité d'adopter des mesures structurantes pour lutter contre l'analphabétisme au Québec;

«Que l'Assemblée nationale reconnaisse le rôle essentiel joué par les groupes populaires d'alphabétisation dans leur communauté — dont plusieurs représentants sont avec nous aujourd'hui, M. le Président — pour, d'une part, contrer l'analphabétisme et, d'autre part, pour appuyer des milliers d'individus dans leur cheminement vers l'écrit et l'amélioration de leurs conditions de vie.»

...2

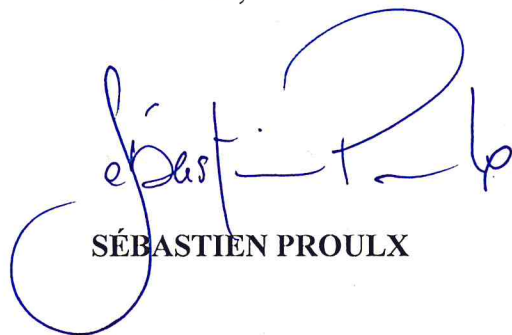
De plus, la participation depuis plus de dix (10) ans du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport témoigne également de l'importance qu'il accorde aux enjeux reliés à l'alphabétisation.

Il est aussi important de souligner qu'en 2015-2016, plus de 183 organismes ont bénéficié du programme PACTE lequel dispose pour la présente année financière d'un montant total de 17,55 M\$. De ce montant, plus de 12,8 M\$ ont été octroyés à 128 organismes œuvrant en alphabétisation.

Finalement, quant au respect des conventions d'aide financière 2015-2018, intervenues en application du programme PACTE, nous entendons les respecter, et ce, en application de ce qu'elles contiennent.

Veuillez agréer, cher collègue, mes salutations distinguées.

Le ministre,



**SÉBASTIEN PROULX**